



Le cirque en action vers l'avenir partout au Québec

Pour un plan d'action des arts du cirque

Mémoire présenté par En Piste, regroupement national  
des arts du cirque

Consultations sur le renouvellement de la politique  
culturelle du Québec  
29 avril 2015

## **Table des matières**

1. INTRODUCTION .....	3
2. LES ARTS DU CIRQUE DEPUIS 1992 .....	3
3. SEPT GRANDS THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D’AUJOURD’HUI .....	7
3.1 LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	7
3.2 L’ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE .....	10
3.3 LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE .....	18
3.4 LANGUE FRANÇAISE ET DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE .....	19
3.5 LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES .....	19
3.6 L’ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES .....	20
3.7 LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT .....	21
4. RECOMMANDATIONS .....	22

## **1. INTRODUCTION**

Près de 25 ans se sont écoulés suite au dépôt de la politique culturelle du Québec. On ne peut que constater l'immense progrès du secteur culturel québécois tant sur le territoire du Québec que sur les scènes nationale et internationale. Les impacts et les retombées de la politique culturelle de 1992 sont majeurs sur l'affirmation de l'identité culturelle, le soutien aux créateurs et aux arts et l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.

Malgré ce progrès remarquable, de nombreux défis freinent la croissance du secteur culturel. La précarité des conditions est toujours bien présente, que ce soit en formation, en création, en production et en diffusion. Les artistes, les compagnies et les travailleurs culturels doivent composer avec des réalités financières extrêmement limitées. La plupart des organismes soutenus au fonctionnement n'ont connu aucune indexation de leur budget d'exploitation depuis plusieurs années. Cela s'avère encore plus vrai pour les disciplines artistiques dites « nouvelles ». Ainsi, le contexte budgétaire, les modes de financement, les changements démographiques, les nouveaux modes de consommation de la culture, la révolution numérique sont des éléments que nous ne pouvons négliger dans la réflexion qui s'entame sur une nouvelle politique culturelle québécoise.

Depuis 1997, En Piste, le regroupement national des arts du cirque, rassemble les professionnels et les organismes du secteur. Il travaille à mettre en œuvre des conditions favorables au développement du cirque en offrant de la formation continue, des services à ses membres ainsi qu'en multipliant les activités de représentation et de promotion. En Piste compte aujourd'hui près de 300 membres.

En Piste dépose ce mémoire dans le cadre des consultations publiques sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La réflexion a été effectuée en tenant compte des enjeux du secteur des arts du cirque en fonction de sept grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui. Avant de partager l'analyse et de formuler des recommandations, il nous apparaît important de contextualiser l'évolution du secteur des arts du cirque depuis l'adoption de la politique culturelle de 1992.

## **2. LES ARTS DU CIRQUE DEPUIS 1992**

S'il y a une composante du milieu culturel qui s'est démarquée depuis 1992, c'est sans aucun doute les arts du cirque, par sa formidable ascension sur la scène internationale. Rappelons que c'est seulement en 2001 que le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a reconnu le cirque comme un art majeur. L'aventure et la réussite exceptionnelle du Cirque du Soleil et ses retombées sur le cirque, le secteur culturel, l'économie et l'identité du Québec à l'étranger sont magistrales.

Comme l'illustre le journal *Le Devoir* en 2014, « en prenant du gallon sur la scène internationale, le Cirque du Soleil a changé la donne de l'écosystème culturel québécois, nourrissant d'autres secteurs de création, jetant des ponts entre le cirque et le monde du théâtre, de la danse contemporaine, de la musique et de l'imagerie numérique. En puisant dans le talent brut de metteurs en scène québécois (Dominic Champagne, Robert Lepage, François Girard, Serge Denoncourt, Gilles Maheu, Daniele Finzi Pasca, Alexis Martin), de chorégraphes (Dave St-Pierre), de musiciens (René Dupéré, Benoît Jutras, Benoît Charette), d'humoristes (François Pérusse) et d'autres artistes du multimédia (Victor Pilon et Michel Lemieux), l'entreprise a scellé une ère d'échanges culturels fructueux entre disciplines. »<sup>1</sup> Plusieurs autres entreprises sont également nées à la suite de l'explosion des arts du cirque telles que Scène Éthique, Moment Factory, Sollertia, Ateliers de décors réalisation etc.

En trente ans, les arts du cirque ont connu une véritable révolution. Autrefois considérés comme mineurs parmi les arts vivants, les arts du cirque sont devenus de fiers ambassadeurs de la créativité et de l'innovation artistique au Québec. Aujourd'hui, un nombre croissant d'artistes, d'organismes et de travailleurs culturels contribue à la vitalité et à l'avancement des arts du cirque. Pensons au Cirque Éloïze, aux 7 doigts de la main, à Cavalia, à la TOHU et au festival Montréal complètement cirque, au Festival de cirque de Vaudreuil-Dorion, à Cirque en fleuve, au Cirque Alfonse, à Throw 2 Catch, au Carnaval Carmagnole, à Flip Fabrique, à la Machine de cirque et à la Vague de cirque pour n'en nommer que quelques-uns. On dénombre aujourd'hui près d'une quarantaine de compagnies de cirque au Québec. Cela sans compter des centaines d'artistes, d'artisans, de formateurs et de travailleurs culturels.

Le rayonnement international ne se dément pas. Présentement, les plus grandes compagnies et certaines de la relève (Cirque du Soleil, Cavalia, Cirque Éloïze, les 7 doigts de la main, Flip Fabrique, Cirque Alphonse, Nadère arts vivants, Machine de cirque) diffusent environ 35 spectacles à travers le monde. Le cirque est très apprécié du public et fait partie des deux seules disciplines artistiques ayant connu une progression d'assistance au Québec.<sup>2</sup> En 2015, une évaluation sommaire effectuée par En Piste nous indique que c'est plus de 500 000 personnes qui ont assisté à un spectacle ou une prestation des arts du cirque. En moyenne annuellement, c'est plus de 11 millions de spectateurs que les artistes et les compagnies du Québec rejoignent dans le monde.

Les arts du cirque sont également présents dans la programmation de plusieurs festivals et événements : Juste pour rire (Montréal), Festival de Jazz (Montréal), Zoofest (Montréal), Festival d'été de Québec (Québec), Carrefour international de Théâtre (Québec), Festif (Baie St-Paul), etc. De plus, les artistes et les compagnies participent

---

<sup>1</sup> *Les retombées de la « comète » Cirque du Soleil*, Isabelle Paré, *Le Devoir*, Édition du 18 janvier 2014. À la liste de la journaliste pourraient s'ajouter Brigitte Poupart, Michel Laprise, René-Richard Cyr (metteurs en scène), Julie Lachance ou Debrah Brown (chorégraphes).

<sup>2</sup> *Les pratiques culturelles au Québec*, Bulletins Survol et recueils statistiques, Ministère de la culture et des communications, Direction du livre, de l'audiovisuel et de la recherche Mars 2016, page 36.

également aux plus grands événements internationaux. À titre d'exemple, Les 7 doigts de la main ont pris part à la cérémonie des Jeux olympiques de Sotchi vue par 3 milliards de spectateurs. Il s'agissait de la troisième présence de la compagnie à des JO.

Aussi, le secteur de la formation jouit d'une notoriété exceptionnelle. L'École nationale de cirque figure parmi les meilleures au monde et l'École de cirque de Québec joue également un rôle de premier plan. Plusieurs écoles offrent des activités récréatives et contribuent à la formation préparatoire comme l'École de cirque de Verdun, l'École de cirque de la Polyvalente de Disraeli, l'École de cirque des Îles-de-la-Madeleine. Sans compter les différents organismes œuvrant dans le domaine du cirque social au Québec et qui contribuent à la persévérance scolaire et qui agissent auprès de clientèles en difficultés.

Comme le déclarait par voie de communiqué le ministre des Finances et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, en 2010, au moment de la création du Festival Montréal complètement cirque. « Le Québec, et plus particulièrement la région de Montréal, est devenu une référence mondiale dans le domaine des arts du cirque. En investissant dans la création de ce festival, nous contribuons à l'essor de ce qui est devenu aujourd'hui une véritable industrie dont l'apport à notre économie ne cesse de croître ».<sup>3</sup>

Aujourd'hui, nous estimons que les arts du cirque génèrent au Québec plus de 4 000 emplois (temps complet et partiel) à chaque année.<sup>4</sup> La Cité des arts du cirque, à Montréal, rassemble parfois plus de 2 500 personnes (travailleurs, pigistes, fournisseurs et spectateurs) en une seule journée. En 2015, environ 235 000 festivaliers ont participé à la sixième édition de Montréal complètement cirque et plus de 90 000 spectateurs ont assisté à l'un des spectacles présentés en saison à la TOHU. Le spectacle *Toruk*, du Cirque du Soleil, a rejoint plus de 40 000 personnes pour sa série de représentations en décembre 2015.

Le cirque contribue également au développement touristique. À titre d'exemple, la Ville de Québec a établi un partenariat avec le Cirque du Soleil qui, durant 5 ans, a présenté un spectacle gratuit. La compagnie Flip Fabrique a pris le relais l'an dernier. Pas moins de 118 000 personnes ont assisté à leur spectacle *Crépuscule* à l'Agora du Vieux-Port de Québec. Une nouvelle création de la compagnie sera présentée dès la prochaine saison estivale, preuve du succès de cette initiative sur le développement touristique de la Ville de Québec.

Ces quelques chiffres démontrent que ce sont des millions de dollars investis dans l'économie du Québec par les salaires et les cachets versés aux artistes, aux concepteurs

<sup>3</sup> [www.finances.gouv.qc.ca/.../Communiqués/fr/COMFR\\_20100419.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/.../Communiqués/fr/COMFR_20100419.pdf) Extrait d'un communiqué du Gouvernement du Québec, le 19 avril 2010.

<sup>4</sup> Il n'existe aucune statistique officielle du secteur des arts du cirque. Les données sont approximatives et effectuées à partir des données d'En Piste.

et aux travailleurs culturels, en plus des retombées économiques. Sans compter les sommes dépensées en achat de billets de spectacles, d'équipements, de matériel et de fourniture, de frais de séjour et celles investies pour le recours à de nombreuses entreprises de services établies au Québec. Par ailleurs, il y a quelques mois, la Caisse de dépôt et de placement du Québec confirmait la force économique du secteur par sa participation à titre d'actionnaire dans la récente transaction de vente du Cirque du Soleil, où elle a investi pas moins de 150 millions de dollars.

Ce succès s'appuie sur l'assise populaire d'un art qui réussit constamment à innover et à se diversifier. Le paysage circassien d'aujourd'hui fait preuve d'une vitalité exceptionnelle dans le renouvellement des techniques, des formes et des esthétiques. Cela témoigne également d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation en dépit de mesures de soutien très limitées par les gouvernements et les municipalités.

Malgré ces chiffres impressionnants, nous sommes en présence d'un paradoxe qui perdure depuis près de deux décennies. Les arts du cirque connaissent une popularité grandissante, tout en demeurant un secteur des plus vulnérables. Leur déploiement sur le territoire du Québec et l'accès à des mesures de soutien et des investissements plus soutenus tardent à se concrétiser. Encore aujourd'hui, nous estimons que plus de 90% des revenus de certaines compagnies proviennent de l'étranger. Pourtant, la contribution du cirque à la culture et à l'économie du Québec est tangible et les besoins du secteur des arts du cirque sont bien réels et grandissants.

En effet, depuis la reconnaissance du cirque comme un art majeur, le financement public et les mesures de soutien ont très peu progressé. En absence de stratégies ciblées, nous ne pouvons tirer le plein potentiel du secteur. De plus, les établissements d'enseignement et les organismes reconnus n'ont pas vu leur budget au fonctionnement indexé depuis plusieurs années. L'accroissement de la concurrence exerce des pressions sur le prix de vente des spectacles et des numéros.

Cependant, il faut saluer la création de nouvelles infrastructures. Créée en 1999, la Cité des arts du cirque a permis de concentrer en un même lieu une masse critique d'infrastructures de création, de formation et de diffusion en arts du cirque. La Cité abrite aujourd'hui les installations de la TOHU ainsi que celles du Cirque du Soleil, de l'École nationale de cirque et d'En Piste et elle est devenue une référence dans le monde.

Pensons également aux investissements du gouvernement du Québec de 1,9 M\$ pour l'aménagement de l'École de cirque de Québec dans l'Église Saint-Esprit, située au cœur de Limoilou, et à la mise aux normes de la gare Dalhousie pour un peu plus de 6 M\$ pour le Cirque Éloïze en 2013. Une subvention de 9,4 M\$ a également été octroyée au collectif Les 7 doigts de la main, pour son installation dans l'ancien musée Juste pour rire. Ces investissements ont permis de propulser les arts du cirque. Même s'il s'agit de sommes importantes, beaucoup reste à faire pour doter le Québec d'infrastructures adaptées à la pratique du cirque dans des conditions sécuritaires.

L'incontestable apport du secteur des arts du cirque sur les plans culturel, social et économique doit amener le MCC à des gestes plus soutenus quant au financement, aux mesures et aux stratégies à mettre en place pour assurer le développement des arts du cirque.

Si le renouvellement de la politique culturelle permettait aux arts du cirque de se déployer dans les régions du Québec avec le même succès qu'à l'international, c'est une seconde phase de croissance qui s'entamerait avec un accès et une participation citoyenne conjugués à des retombées économiques, culturelles et sociales énormes pour le Québec.

### **3. SEPT GRANDS THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI**

#### **3.1 LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

##### **L'Agenda 21**

La place de la culture comme élément fondamental de la notion de développement durable est l'une des grandes avancées des dernières années. Le Québec a adopté en 2001 un Agenda 21 fondé sur les principes énoncés dans la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*. L'Agenda 21 de la culture pour le Québec s'est également inscrit dans la foulée des deux premiers Agendas de la culture, soit ceux du Forum universel des cultures de Barcelone (2004) et celui de l'Union européenne (2007).

Les principes de ces agendas rappellent que la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que la biodiversité dans l'ordre du vivant. Ils mentionnent aussi que le dialogue interculturel et la promotion de la diversité comptent parmi les défis majeurs de l'humanité et que la culture est un moteur de créativité, constituant une source d'innovation sociale et technologique tout en favorisant la croissance et l'emploi.

À cet égard, la diversité culturelle fait partie de l'ADN des arts du cirque. Véritable carrefour entre les arts orientaux, asiatiques et la tradition du cirque européen, les arts du cirque ont fusionné des pratiques, des esthétiques et des cultures provenant de partout sur le globe. La TOHU est également un modèle inspirant ayant mis en application les principes de développement durable. Elle travaille à changer la perception de son site et de son quartier.

On peut difficilement trouver un secteur culturel aussi diversifié que celui des arts du cirque et qui intègre aussi naturellement les genres, les disciplines, les valeurs, l'environnement et les cultures. Il y a donc une parenté évidente entre le cirque et une politique culturelle respectant la notion du développement durable.

Le Québec comme chef de file mondial en développement durable, par sa spécificité culturelle, occupe une place de choix dans cette perspective de croissance culturelle pour la prochaine décennie. Le Québec figure parmi les leaders mondiaux en arts du cirque. Il importe de préserver son savoir-faire et de maintenir son positionnement sur les marchés de manière durable.

Même si nous le reconnaissons comme essentiel et que nous espérons le placer au cœur de la vie de tous les Québécois, le secteur culturel est encore parfois perçu comme un quémendeur. Cependant, en 2011, dans une étude incontournable, le Mouvement Desjardins a quantifié les impacts socio-économiques de la culture<sup>5</sup>. Les économistes de Desjardins ont évalué à 3,8 % à 4,9 % le poids de la culture et des communications dans l'économie québécoise. Avec les plus récents chiffres du PIB réel québécois compilés par l'Institut de la statistique du Québec, le secteur de la culture aurait un poids économique de 11,8 à 14,4 milliards de dollars. Avec des dépenses gouvernementales en culture (incluant les dépenses fiscales) de l'ordre de 1,3 milliards de dollars, l'effet multiplicateur en matière de retombées économiques est de l'ordre de 10.

Le MCC, en collaboration avec Statistique Canada, via le projet « Compte satellite de la culture » estime à 175 000 les emplois liés au secteur culturel. Ce projet a été conçu et élaboré grâce à un partenariat entre Statistique Canada, le ministère du Patrimoine canadien et des représentants des provinces et territoires, de nombreuses municipalités et de plusieurs organismes non gouvernementaux.

Des données de plus en plus détaillées illustrent sans conteste la vigueur économique du secteur culturel. Même si aucune étude ne permet de fournir précisément des renseignements sur les retombées économiques du secteur arts du cirque, nous estimons que sa croissance sur le territoire du Québec au cours des dernières années et son déploiement à l'échelle internationale dépassent largement l'effet multiplicateur de 10 ci-haut détaillé.

Avec les Agendas 21 qui se multiplient à l'échelle de la planète, c'est un appui plus soutenu des États à la culture qui est attendu. Le Québec, de par sa situation, aura à suivre la cadence. Les retombées supérieures à la moyenne du milieu culturel et la notion de diversité culturelle intrinsèque au cirque militent en faveur d'un financement et d'un plan d'action mieux articulé pour le secteur des arts du cirque.

### **Les différents leviers de l'État québécois en appui à la culture**

Le gouvernement du Québec, ses ministères et ses sociétés d'État agissent et évoluent en silos. La transversalité des programmes et des politiques se bute obstinément à la dure réalité ministérielle. Il est évident qu'une politique culturelle remaniée et

---

<sup>5</sup> Culture et les communications : une grande industrie à part entière – La Presse, le 2 février 2011 – Rudy Lecours



développée dans l'objectif de maximiser des retombées et d'améliorer un soutien aux artistes, aux artisans et travailleurs culturels doit inclure un mécanisme de coordination entre plusieurs entités ministérielles et étatiques, des cibles et des mécanismes d'évaluation, tout en maintenant une fluidité dans les actions.

Pensons au ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) pour l'enseignement d'une culture générale, la formation initiale en arts et les sorties scolaires, au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour la coordination de l'immigration des artistes et travailleurs culturels, au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation pour le soutien financier d'entreprises en démarrage ou de coopératives, du ministère des Finances pour la portée de certaines mesures fiscales, d'Export Québec pour un appui à l'exportation et l'internationalisation de certaines productions, d'Investissement Québec pour un accès à un financement compétitif, au ministère du Tourisme pour la promotion de la culture et des événements culturels comme produit touristique ou encore au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le soutien des municipalités et des régions souhaitant investir dans des infrastructures de diffusion propres au cirque.

Une politique culturelle gouvernementale doit considérer l'ensemble des leviers ministériels pour maximiser la réussite du secteur culturel québécois et ne pas considérer cette transversalité comme un dédoublement de fonction au sein de l'appareil gouvernemental et des sociétés d'État. Le secteur culturel est complexe, atypique et concerne plusieurs ministères. Tout comme le secteur culturel, la présence et le développement du secteur des arts cirque sur le territoire du Québec concernent différentes entités ministérielles.

En éducation, il n'y a toujours pas une filière de formation cohérente, ni de certification précise pour les instructeurs et les enseignants. La création et la production des spectacles sont mal appuyées financièrement et un réseau de diffusion tarde à se concrétiser au Québec. La promotion des arts du cirque est limitée dans les médias et se bute à l'absence d'une vitrine technologique rassembleuse qui pourrait promouvoir l'ensemble du secteur auprès des professionnels et des citoyens du Québec. Les infrastructures culturelles ne sont pas adaptées à la réalité du cirque, limitant ainsi la pratique et mettant en péril le renouveau et le redéploiement du secteur circassien. La sécurité au travail pour les artistes est préoccupante et mal couverte par une entité telle la CNESST.

Bref, ces quelques exemples illustrent bien que la réalité des arts du cirque concerne une multitude de ministères et de sociétés d'États et qu'à cet égard un plan d'action englobant et spécifique pour le secteur mérite d'être conçu par le MCC et ses partenaires.

### **3.2 L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE**

Comme nous l'avons démontré précédemment, malgré sa croissance et ses succès, les arts du cirque demeurent un secteur en émergence n'ayant pas atteint une phase de maturité sur le territoire à l'instar des autres disciplines de la scène. La plupart des volets mentionnés dans le document de consultation méritent toute l'attention nécessaire du gouvernement du Québec pour assurer leur déploiement dans les régions. Ainsi, en plus de faire face aux défis qui concernent l'ensemble du milieu culturel, le secteur des arts du cirque doit assurer également son propre développement sur le territoire du Québec.

#### **Former les talents et assurer le développement d'une culture générale de qualité**

L'éducation et la formation artistique sont soutenues par deux ministères au sein du gouvernement du Québec. En effet, depuis sa création, le MCC joue un rôle important en éducation et en formation artistique. La Politique culturelle du Québec de 1992 constitue son cadre général d'intervention, y compris dans les domaines de la formation et de l'éducation artistique et culturelle. Elle confirme aussi la responsabilité du Ministère en matière de soutien aux établissements complémentaires à ceux du système d'enseignement dans la plupart des disciplines artistiques. Ainsi, le Ministère s'implique activement dans la sensibilisation et l'éducation aux pratiques artistiques et à la culture et l'élaboration d'un continuum de formation artistique, allant de la simple pratique d'un loisir à la formation d'une relève d'excellence.<sup>6</sup>

Par ailleurs, le MELS reconnaît des projets pédagogiques particuliers de formation en arts et désignent ce que l'on connaît généralement sous les appellations « concentration en arts » et « projet arts-études ». Ils visent à enrichir la formation de base de l'élève à partir d'une ou de plusieurs disciplines artistiques présentes dans le Programme de formation de l'école québécoise (art dramatique, arts plastiques, danse, musique). Toutefois, le cirque ne figure pas encore parmi les disciplines reconnues par le MELS. Cette discipline a la particularité d'intégrer deux secteurs de pratique : le sport et l'art.

Pourtant, l'École nationale de cirque se classe parmi les meilleures au monde, comme en témoigne son haut taux de placement et le rayonnement de ses diplômés. Elle est le seul établissement d'enseignement supérieur reconnu par le MCC et le MELS. Pour l'enseignement de son programme cirque-études au secondaire, l'École a obtenu une dérogation du MELS et ne dispose toujours pas d'une reconnaissance officielle telle que celle décernée dans les disciplines artistiques et sportives.

---

<sup>6</sup> Extrait du site du Gouvernement du Québec.

Par ailleurs, en formation spécialisée, préparatoire et de loisir, le Ministère contribue, par son soutien, à la vitalité de 87 organismes situés dans les différentes régions du Québec. Ces organismes œuvrent dans un contexte de loisir et offrent des activités de formation en musique, en danse, en cirque, en théâtre ou en chanson. On estime que 25 000 jeunes ont ainsi accès à de la formation spécialisée en arts. Sur les 87 écoles reconnues au MCC, deux sont issues du secteur des arts du cirque soit l'École de cirque de Québec et l'École de cirque de Verdun.

L'École de cirque de Québec offre également un programme d'enseignement de niveau collégial, en collaboration avec le Cégep Limoilou, financé seulement par le MELS. Elle dispense également un programme cirque-études de niveau secondaire, soutenu au MCC, mais pas au MELS. Quant à l'École de cirque de Verdun, elle offre aux enfants, adolescents et adultes de tous les milieux, la possibilité d'acquérir une formation complète en techniques de cirque, dans un contexte récréatif.

Outre ces trois écoles, il n'existe aucun autre programme d'enseignement ou projet pédagogique formellement reconnu par le MCC et le MELS. La formation en cirque dans les écoles du Québec repose sur l'initiative des enseignants en éducation physique qui l'intègrent au cursus d'éducation physique ou qui l'enseignent en parascolaire.

Lorsqu'il s'implante dans une commission scolaire, les arts du cirque procurent de multiples bienfaits. Premier festival scolaire, le Festi-cirque, qui en est à sa 2e édition, regroupe cinq écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Trois-Lacs. En effet, plus de 290 élèves ont présenté le fruit de leur travail acharné. Les arts du cirque se pratiquent depuis près de vingt ans dans les écoles de cette commission scolaire.

Autre exemple éloquent : avec le programme Arts Nomades, depuis 10 ans, le Cirque du Soleil et ses partenaires proposent une approche pédagogique qui vise à contribuer à l'accessibilité de la dimension artistique et culturelle dans les écoles primaires afin de favoriser le développement du potentiel créatif, l'exploration de nouveaux champs d'intérêt et l'acquisition de compétences personnelles et sociales chez les enfants. Débutant sa dixième année d'activités dans les huit écoles primaires du quartier Saint-Michel, plus de 800 élèves prennent part au programme qui met de l'avant trois disciplines artistiques : le cirque, la danse et les arts plastiques. Le programme s'inscrit dans le cursus scolaire et est réalisé grâce à une étroite collaboration entre les artistes pédagogues d'Arts Nomades et les enseignants.

Les élèves ont ainsi la chance d'évoluer dans un domaine qui allie les volets sportif et artistique, tout en développant des valeurs comme l'effort, la persévérance, le dépassement de soi et le respect de l'autre.

La plupart des autres écoles offrant de la formation en cirque sont des initiatives privées œuvrant dans le domaine récréatif ; présentement, aucune fédération, ni programme national n'encadre leur pédagogie. Cela soulève des enjeux de qualité de l'enseignement et de sécurité des installations.

Rappelons qu'en octobre 1999, la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du ministère de l'Éducation (MEQ), en concertation avec le MCC, confiait au Groupe DBSF inc., le mandat de réaliser une étude visant à déterminer les besoins de formation dans le secteur des arts du cirque. L'étude démontrait clairement qu'il est difficile de former des artistes de cirque en trois ans et que l'absence de réseau de formation préparatoire limite le bassin de candidats aux formations supérieures. Ce qui est encore vrai aujourd'hui pour l'École nationale de cirque et l'École de cirque de Québec. Près de vingt ans après la réalisation de cette étude, le développement d'un réseau de formation en cirque a très peu évolué.

La mise en place d'un véritable réseau de la formation préparatoire à la formation supérieure en art du cirque constitue un enjeu d'importance. De plus, il est essentiel de mieux encadrer la pratique récréative. Notons également que certains aspects des disciplines circassiennes ne font pas l'objet d'un enseignement reconnu tels que la dramaturgie et l'art équestre.

Pourquoi ne pas profiter d'un réseau de formation existant pour le développement d'un réseau de formation préparatoire en cirque ? Nous pourrions expérimenter l'implantation de programmes préparatoires en cirque à proximité du réseau des conservatoires. En élargissant l'offre de formation, le Québec se doterait de véritables centres de formation multidisciplinaires en région. Les programmes d'enseignement préparatoires pourraient être encadrés par les écoles supérieures en cirque. L'enrichissement d'un réseau de formation dans différentes disciplines des arts de la scène permettrait d'insuffler un nouvel élan tout en permettant d'attirer des artistes, des créateurs et des artisans en région. Ainsi, une concentration de différents acteurs culturels permettrait et de créer de véritables pôles culturels régionaux.

Enfin, l'éducation en arts est toujours loin de favoriser une pleine valorisation de l'ensemble des disciplines artistiques. Former un artiste requiert plusieurs années de formation et la plupart des disciplines sont trop peu enseignées dans le réseau de l'éducation. Plusieurs obstacles influencent encore le nombre et la qualité des activités artistiques et culturelles à l'école pour assurer une véritable formation des jeunes en arts.

Ainsi, pour le MCC et le MELS, la mission culturelle de l'école devra se traduire par un redressement important des pratiques courantes. L'accent devra être mis sur :

- la mise en place de programmes particuliers en arts dûment reconnus et financés dans l'ensemble des disciplines artistiques reconnues, dont le cirque ;

- des cours assurant l'enrichissement de la culture générale et la pratique artistique chez les jeunes durant la formation primaire et secondaire et intégrés au cursus scolaire. Le cursus devrait toucher l'ensemble des disciplines artistiques reconnues ;
- une meilleure formation des enseignants en matière culturelle et le recours à des spécialistes pour l'enseignement des disciplines artistiques ;
- l'intégration de sorties culturelles de qualité au cursus scolaire du primaire au collégial pour l'ensemble des disciplines artistiques.

### **Maintenir l'innovation par un soutien accru à la création**

Le cirque contemporain a complètement transformé les processus de création. La dramaturgie et l'écriture circassienne connaissent présentement une éclosion formidable. Pour exceller et perpétuer le positionnement des arts du cirque sur les marchés internationaux, les compagnies doivent innover, inventer de nouvelles formes et se démarquer de la concurrence.

Même si le cirque contemporain gagne en vitalité et en succès, nous devons encore trop souvent insister sur la spécificité des arts du cirque et de sa reconnaissance comme un art majeur. Les mesures de soutien sont limitées et ne sont pas toujours bien adaptés aux besoins du secteur des arts du cirque. L'accès à de meilleures conditions de création et de production constitue un enjeu majeur.

Les arts du cirque se classent parmi les disciplines les plus complexes en raison de l'interdisciplinarité et de la diversité des professions circassiennes (acrobatie, aérien, art clownesque, équilibre, manipulation). Ainsi, les défis artistiques, techniques et scéniques ainsi que la sécurité constituent des enjeux omniprésents.

La phase de création est capitale. Elle permet à un artiste, une compagnie ou un collectif d'expérimenter, d'innover, d'imaginer de nouveaux numéros et de créer de nouveaux spectacles. Il est de plus essentiel d'accroître l'accès à des infrastructures spécialisées et sécuritaires. Pensons à la pratique des arts aériens, à l'art équestre, à la manipulation de feu, à l'acrobatie au sol. Or, les lieux adaptés aux diverses disciplines circassiennes sont rares au Québec. Plusieurs travaillent dans des conditions précaires et risquées.

Le cirque contemporain évolue aujourd'hui dans un environnement beaucoup plus concurrentiel qu'autrefois et où se côtoient les formes géantes et immensément populaires, par opposition aux petites ou moyennes formes proposant des créations plus expérimentales. Et les technologies de la scène évoluent rapidement. Nous remarquons également un soutien accentué des gouvernements de l'Union européenne et de l'Australie pour le cirque contemporain.

Ainsi, afin de préserver le positionnement du secteur québécois des arts du cirque sur les marchés nationaux et internationaux, il est fondamental que le MCC lui assure :

- un soutien financier accru à la création, l'innovation, l'intégration des nouvelles technologies scéniques, la recherche dramaturgique et scénique ;
- un accès à des mesures de soutien à la coproduction au Québec et hors Québec ;
- le développement d'infrastructures adaptées tels que des centres de création multidisciplinaires et l'accès à des résidences de création partout sur le territoire ;
- une aide spécifique au développement entrepreneurial et adapté aux diverses disciplines artistiques et circassiennes.

### **Diffuser un art bien vivant et préserver son positionnement**

La diffusion au Québec a connu un formidable essor depuis 1992. Le MCC a mis en œuvre une politique de diffusion visant à renforcer les rapports du citoyen avec l'art. Les deux grandes priorités autour desquelles s'articule cette politique sont la sensibilisation et le développement des publics et l'accès de la population à un éventail diversifié de spectacles.

Toutefois, des inégalités de l'offre persistent et elles ont forcément un effet sur l'accès des citoyens et la formation des publics. Hormis la TOHU, il y a encore très peu de salles ou de théâtres qui programment régulièrement des spectacles de cirque contemporain dans les différentes régions du Québec. Il ne faut pas non plus négliger l'aspect de la réciprocité. Il est important que le Québec et les arts du cirque accueillent des spectacles étrangers. Un soutien à l'accueil des étrangers est aussi nécessaire (transport international, local, per diem, hébergement).

Nous devons également encourager les initiatives telles que le Marché international du cirque contemporain. Cette activité, se déroulant durant le Festival Montréal complètement cirque, assurent le développement des arts du cirque auprès des programmeurs nord-américains et québécois.

La méconnaissance des œuvres circassiennes, les plateaux de salles souvent techniquement inadéquats, le coût d'achat des spectacles comparativement à d'autres formes d'arts de la scène de compagnies de la relève, les ralentissements économiques, la hausse des prix, l'étendue des territoires à couvrir, le manque d'infrastructures dans les régions du Québec sont des obstacles majeurs pour assurer la circulation des spectacles de cirque.

Pourtant, les arts du cirque jouissent d'un accueil favorable du public lorsque ce dernier a la chance de le fréquenter. Selon l'Observatoire de la culture en 2014, parmi les spectacles ayant vendu le plus grand nombre de billets, le cirque se classe en première position avec le spectacle *KURIOS – Cabinet des curiosités* du Cirque du

Soleil.<sup>7</sup> Bien que peu présent dans les réseaux de diffusion au Québec, les statistiques d'assistances des arts du cirque sont supérieures à certaines disciplines des arts de la scène, qui jouissent pourtant d'un financement supérieur. Toutefois, sans la présence du Cirque du Soleil, les taux d'assistance seraient nettement plus bas au Québec.

Le gouvernement du Québec doit assurer la mise en place de leviers afin d'assurer une véritable circulation des disciplines artistiques sur le territoire et hors Québec. Le cirque doit en faire partie. Par exemple, même s'ils ont été reconnus comme un art majeur depuis 2001, les arts du cirque ne parviennent pas à s'inscrire dans les programmations des diffuseurs du Québec et ils ne sont toujours pas admissibles au programme de soutien de la diffusion des arts de la scène du CALQ. Paradoxalement, il est plus facile pour le secteur des arts du cirque de diffuser dans les grandes villes du monde, qu'au Québec. La mise en place d'un réseau de diffusion des arts du cirque constitue un enjeu d'importance pour en assurer l'accès à la population québécoise.

Par ailleurs, souvent, les premiers contacts avec les arts de la scène ont lieu à l'école. Durant le primaire et le secondaire, les élèves reçoivent des cours d'éducation artistique pouvant porter sur deux des quatre disciplines suivantes : arts plastiques, théâtre, musique et danse. Ne faisant pas partie des disciplines reconnues, ni d'un réseau de diffusion, les jeunes du Québec n'ont pas la chance de découvrir le cirque contemporain. Le cirque évolue, de même que ses codes esthétiques. Tout comme les autres disciplines de la scène, il faut s'assurer que le cirque contemporain s'inscrive dans les sorties scolaires du Québec. Par ailleurs, la coexistence d'activités gratuites et des spectacles payants doit être également étudiée dans le cadre des travaux sur la nouvelle politique culturelle.

La TOHU est le seul diffuseur spécialisé et elle doit être exemplaire dans la réalisation de son mandat. Elle doit avoir les moyens d'agir, tout en ayant l'opportunité de produire ou de coproduire des spectacles. Son action est toutefois limitée en termes d'accueil. Le développement d'alliances, de codiffusion, de coproduction doit être encouragé afin d'assurer le déploiement des arts du cirque dans les réseaux de diffusion.

Enfin, les arts du cirque s'adaptent à différents environnements et peuvent être présentés dans différents contextes : salle de spectacles, aréna, chapiteaux, fêtes foraines, festivals, fêtes de rues et événements corporatifs. Il serait important de documenter la diffusion dans l'ensemble de ces aspects de diffusion. Présentement, le cirque n'a même pas accès à des données distinctes à l'Observatoire de la culture. Les données de diffusion étant intégrées au secteur des variétés, il est difficile d'en mesurer l'ampleur dans ce contexte.

---

<sup>7</sup> La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2014, Optique culture, Institut de la statistique du Québec, numéro 42, septembre 2015.

Dans la refonte de la politique, il est capital que le secteur des arts du cirque dispose d'un financement accru et des leviers en matière de diffusion pour :

- maintenir la compétitivité des arts du cirque sur les marchés internationaux ;
- accéder à réseau de diffusion en salle et sous chapiteau au Québec pour toutes les disciplines circassiennes et les catégories de publics ;
- obtenir des mesures de soutien pour l'accueil et la circulation de spectacles dans les régions du Québec ;
- développer un programme particulier pour assurer la mise à niveau d'un certain nombre de salles de spectacles pour l'accueil de spectacles en cirque ;
- développer des activités de médiation des publics et créer un programme d'accompagnement pour les diffuseurs en région ;
- assurer la promotion des arts du cirque à travers les médias et les plateformes numériques ;
- évaluer les impacts de la gratuité sur le marché de vente de spectacles ;
- développer des mesures incitatives pour l'achat de billets de spectacles par les citoyens.

### **Améliorer les conditions socioéconomiques du secteur culturel**

L'étude *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*, réalisée en 2015 par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain constituait une mise à jour de l'étude sur les retombées économiques de la culture dans la métropole publiée par la Chambre en 2009. En plus de réitérer que la culture est un atout économique important pour la métropole québécoise et de rappeler qu'elle nécessite aussi un appui accru de la part du milieu des affaires et de la société. Elle réitère aussi le caractère fondamental de la culture dans notre identité ainsi que son important rôle de levier de développement économique pour la métropole.<sup>8</sup> S'il en est ainsi pour Montréal, nous pouvons supposer que les retombées du secteur culturel sont également bénéfiques pour l'ensemble des régions du Québec.

Cette enquête démontre également que les employés du secteur culturel ont un salaire inférieur à la moyenne des industries de Montréal (un écart de 7 %). Une grande proportion des artistes et des travailleurs culturels sont des travailleurs autonomes et dispose de conditions de travail précaires.

Même si certaines compagnies génèrent d'importants revenus dans le secteur des arts du cirque, les coûts élevés placent souvent les compagnies, les artistes et les travailleurs culturels dans une situation de haut risque et parfois de précarité. Il n'existe aucune mesure de protection et de soutien pour soutenir les artistes durant leur entraînement et ils ne sont pas protégés par la CNESST s'ils ne sont pas sous contrat. Pourtant, les artistes doivent s'entraîner quotidiennement.

<sup>8</sup> *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*, Chambre de commerce du Montréal Montréal, 2015.



Ailleurs, notamment en Europe, les travailleurs culturels et les artistes ont accès à un filet social bonifié. Pour certains pays, c'est l'accès à un revenu minimum garanti qui assure une sécurité financière pour les artistes et travailleurs culturels. Avec une étude approfondie d'une proposition de revenu minimum garanti de la part ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il importe de considérer prioritairement un accès à un tel programme aux artistes et aux travailleurs culturels.

Le secteur des arts du cirque a besoin du soutien de l'État pour poursuivre sa croissance. Si aujourd'hui, le Cirque du Soleil figure parmi les entreprises les plus admirées,<sup>9</sup> en 1984, il a bénéficié d'un soutien financier de près 900 000\$ par le gouvernement québécois. Si nous n'avions pas subventionné le Cirque du Soleil à ses débuts, aurait-il réussi ? Mentionnons aussi que par la suite, cette compagnie a bénéficié de subventions pour des projets de recherche qui lui ont permis de développer son expertise afin d'en faire un chef de file mondial.

Malgré la reconnaissance des arts du cirque, le secteur bénéficie d'un soutien beaucoup plus modeste de la part du gouvernement du Québec comparativement aux autres secteurs de la scène.

Pour assurer des conditions optimales, nous devons garantir que le milieu puisse :

- assurer des conditions de travail concurrentielles pour les artistes et les travailleurs culturels en soutenant mieux les organismes au fonctionnement et en développant des mesures de soutien à l'employabilité ;
- accéder à des lieux de travail bien équipés et sécuritaires pour les artistes et l'ensemble des catégories de travailleurs ;
- mettre en place des mesures de soutien à l'entraînement pour les artistes ;
- protéger les artistes et les travailleurs autonomes durant les périodes d'entraînement et celles entre deux contrats (CSST, assurances collectives, fonds de retraite, etc.) ;
- offrir de la formation continue partout sur le territoire du Québec ;
- mettre en place des services administratifs pour soutenir les artistes et les compagnies (relève et de petite taille), les collectifs d'artistes et travailleurs autonomes dans leur gestion de carrière et de projets ;
- mettre en place des mesures pour soutenir la mobilité et à la rétention des travailleurs dans les différentes régions du Québec ;
- développer des mesures de soutien à la transition de carrière et à la fin de carrière.

---

9 Selon une enquête de la firme Léger sur la réputation des entreprises, réalisée pour la première fois avec le Cabinet de relations publiques National et Les Affaires. Google est l'entreprise la plus admirée (93) des Québécois. Suivies des entreprises Heinz (87), Jean Coutu (86), Dollarama (84) et le Cirque du Soleil (84) sur 298 entreprises.

## **La révolution numérique et les arts de la scène**

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus assurer le développement culturel sans considérer le numérique. Nous devons être en mesure d'utiliser le numérique dans toutes les composantes de la chaîne culturelle (formation, création, production et diffusion). Tout comme les autres secteurs, les arts du cirque doivent se mettre à l'heure du numérique. Outre les campagnes de promotion entourant la mise en marché de grands spectacles de cirque, il est difficile pour la population d'avoir accès à des contenus et à de l'information numérique en arts du cirque, faute de moyens financiers et d'accès à des compétences spécialisées pour nous guider dans l'univers numérique et les décisions d'affaires. De plus, le patrimoine en cirque contemporain est peu documenté et difficilement accessible en ligne.

Le numérique a changé nos habitudes et le monde des affaires. Il est difficile de se positionner sur le Web et de contrer les plus gros joueurs. En cirque, il importe bâtir une véritable plateforme unique, assurant l'accès à des contenus de qualité ainsi qu'à une gamme de services en ligne (visionnement de spectacles, livres, blogues, articles, répertoire, achat de billets et de produits etc.). Un tel outil pourrait également soutenir le développement économique du secteur. Le Web est aujourd'hui un instrument puissant. Il est primordial de développer des outils plus performants pour soutenir le rayonnement du cirque et sa mise en marché.

Le partage de contenu, dans un objectif de promotion et de quête de notoriété, est inévitable. Les réseaux sociaux nous rappellent, quotidiennement, la force du partage de contenus. Par contre, il faut éviter que le numérique ne nuise au secteur des arts du cirque. La protection des droits d'auteur et de diffusion sur le Web doit donc être une priorité sur le plan législatif.

### **3.3 LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE**

Que ce soit chez les enfants ou chez les adultes, les arts du cirque sont aimés et jouissent d'une popularité grandissante. Ils sont de plus en plus pratiqués de façon récréative et citoyenne. On les retrouve dans les services de garde des écoles, dans les activités parascolaires, dans les camps de jour et dans des activités destinées aux adultes. Les Québécois sont de plus en plus intéressés aux diverses disciplines circassiennes, qu'il s'agisse de jonglerie, des arts aériens ou d'autres composantes des arts du cirque.

Par ailleurs, la médiation culturelle fait également partie du secteur des arts du cirque. Le cirque social en est un bon exemple. Il est une approche d'intervention sociale qui fait appel aux arts du cirque. Il s'adresse à divers publics dont la situation sociale et personnelle est marquée par la précarité (jeunes de la rue, détenus, femmes victimes de violence...). Par cette démarche, l'apprentissage des techniques de cirque vise à les appuyer dans le développement personnel et social en favorisant entres autres

l'estime de soi, la confiance envers les autres, le développement de l'esprit citoyen. En aidant les populations marginales à prendre leur place dans la communauté, le cirque social agit comme un puissant levier de changement.

Encore faut-il que cet accès citoyen aux arts du cirque soit possible dans les diverses composantes de la chaîne culturelle et se fasse dans un environnement et une pratique sécuritaire, dans une optique de proximité de services.

### **3.4 LANGUE FRANÇAISE ET DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE**

Les arts du cirque n'ont pas de barrières de langues et sont l'un des meilleurs exemples pour favoriser l'intégration des artistes, artisans et des travailleurs culturels issus de l'immigration. Les arts du cirque vivent dans un monde sans frontière, c'est leur talent qui se marie à celui des autres, sans égard à la langue et aux origines. Ils misent sur des valeurs universelles.

En matière de promotion, le cirque québécois est un ambassadeur du Québec à l'étranger et positionne le Québec comme destination circassienne. Plusieurs voient en Montréal la capitale internationale du cirque. Combien d'artistes sont venus s'établir au Québec et ont appris notre langue dans l'espoir d'y travailler ? Beaucoup d'étudiants étrangers étudient en français dans les écoles de cirque du Québec.

Le cirque n'a peut-être pas positionné la langue française comme ont su le faire Michel Tremblay, Linda Lemay ou Dany Laferrière. Mais il a fait du Québec une référence dans le monde et une destination incontournable dans l'univers circassien.

### **3.5 LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES**

#### **La rencontre du cirque et des nations**

Les arts du cirque ont réussi à œuvrer auprès de diverses communautés, y compris les communautés autochtones. Ce faisant, c'est plus que des arts du cirque qui sont créés, mais des valeurs et de l'espoir pour plusieurs communautés qui voient une jeunesse s'intéresser à un art qui les éloigne de leur désespoir.

Par exemple, le cirque Artcirq s'est développé dans la communauté d'Igloodik, au Nunavut, après plusieurs drames à répétition. Des actions concrètes ont été posées pour donner aux jeunes un espace d'expression. Un groupe a permis d'introduire le cirque chez les Inuits et d'utiliser les racines de leur culture traditionnelle pour rejoindre les techniques du cirque contemporain. Le résultat a été de donner aux jeunes Inuits l'accès aux modes de communication universels que sont les arts du cirque pour faire le pont entre les différentes générations et cultures.

Un autre exemple est le programme Cirqiniq, qui a développé un programme à vocation sociale qui intègre la culture inuit sur le plan artistique. L'organisme a été mis en place au Nunavik en 2009 à la suite de la conclusion d'une entente quinquennale entre l'Administration régionale Kativik (ARK) et le programme Cirque du Monde réalisé par le Cirque du Soleil à l'intention des jeunes en situation précaire. Ce programme donne aux jeunes la chance de s'exprimer et d'explorer leurs limites. En favorisant la culture inuit, l'estime de soi, un sentiment d'appartenance, une façon créative de s'exprimer et la persévérance, ce projet vise à promouvoir des choix de vie positifs et incite les participants à jouer un rôle actif dans leur communauté. Il cible tous les jeunes, y compris ceux qui ne fréquentent plus l'école.

Le pont entre les cultures est l'essence même des arts du cirque, soit celui d'être un carrefour de différentes esthétiques, de valeurs et de cultures. À la lumière des résultats obtenus avec la communauté Inuit, on peut penser que c'est l'ensemble des Premières Nations qui pourraient être rejointes par les arts du cirque afin de diffuser à travers cet art leur propre culture.

### **3.6 L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

C'est un euphémisme de dire que le cirque québécois a été un franc succès sur la scène internationale. De par sa créativité, son originalité et son audace, le cirque québécois a occupé une place de choix dans plusieurs grandes villes du monde et auprès de millions de spectateurs.

Comme nous l'avons démontré dans ce mémoire, la contradiction reste entière. Alors que le cirque québécois se déploie avec succès à l'étranger, il est peu présent sur la scène québécoise et canadienne. Ce sont deux marchés qu'il importe de développer pour poursuivre son rayonnement et la mise en valeur des artistes et des compagnies d'ici auprès des citoyens.

Un soutien accru à la création, à la circulation des œuvres, à la coproduction et à la diffusion au Québec, au Canada et à l'international doivent être des mesures et des stratégies incontournables dans une nouvelle politique culturelle québécoise. Les arts du cirque sont en demande partout sur la planète et le Québec figure parmi les leaders mondiaux. La concurrence progresse et le numérique bouleverse la consommation de la culture. Il faut saisir cette opportunité unique et créer une découverte, une véritable connaissance et un meilleur accès au cirque du Québec.

Le Québec dispose de plusieurs leviers financiers et promotionnels pour appuyer son économie à l'international, la culture doit être en mesure d'obtenir le même soutien. Que ce soit par les bureaux internationaux d'Investissement Québec, par Export Québec, par le ministère des Relations internationales et les délégations ou encore par le ministère du Tourisme, des efforts doivent être déployés pour faire la promotion du cirque québécois dans le reste du Canada et à l'étranger et l'appuyer financièrement pour assurer la circulation et la réciprocité des spectacles.

### **3.7 LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT**

Le cirque reçoit une somme minime lorsqu'on met en relation le financement public du secteur des arts de la scène et les retombées socioéconomiques et culturelles qu'il procure au Québec. Qui plus est, plusieurs besoins criants du cirque québécois ne sont pas couverts par les actuelles mesures de soutien, de financement et d'investissement. En Piste évalue le manque à gagner récurrent à plusieurs millions de dollars chaque année pour couvrir les besoins à combler.

À cet égard, comme l'évoque le document de consultation, les municipalités et les régions peuvent prendre un relais essentiel à la pratique et à la diffusion culturelle. Encore faut-il que les municipalités et les régions aient les moyens financiers d'atteindre cet objectif de déploiement culturel de proximité.

En fait, il faut bâtir dans les différentes régions et villes du Québec des pôles culturels dont les arts du cirque seront parties prenantes. Ce sont des investissements en infrastructures culturelles, en équipements et en promotion qui doivent être réalisés conjointement avec le gouvernement du Québec et les municipalités.

Par ailleurs, la création doit être mieux appuyée financièrement. Dans le cas du cirque, l'audace, l'originalité et la créativité sont au cœur des succès. Cette originalité trouve naissance dans la phase de formation et de création. Pour le cirque, la mise à niveau est complexe et nécessite un soutien particulier, des équipements spécialisés et des lieux adaptés à la pratique et la diffusion du cirque.

Le développement entrepreneurial culturel est une priorité pour la création et la diffusion des arts du cirque. Un soutien pédagogique et du mentorat doivent être offerts aux artistes et aux entrepreneurs culturels en émergence, mais aussi dans la phase de croissance et d'internationalisation.

Bien que de nouvelles sources de micro-financement apparaissent, notamment avec les plateformes de socio-financement, celles-ci ne répondent pas au contexte des arts du cirque. Les sommes nécessaires dans l'ensemble des phases de déploiement d'une production circassienne dépassent largement les balises du socio-financement.

En fait, les compagnies et les productions du domaine des arts du cirque nécessitent un appui fiscal pointu. De nouvelles mesures fiscales permettraient de donner le souffle nécessaire à un secteur suscitant des retombées importantes. Nous devons également sensibiliser le public à la valeur des spectacles qu'il consomme gratuitement.

Le financement public est au cœur des préoccupations du cirque québécois. Avec un appui minime de l'État, il a été possible au Québec de faire littéralement des avancées impressionnantes sur la scène internationale. Cet appui à l'internationalisation doit se poursuivre, mais doit également être accompagné d'un soutien financier et d'investissements majeurs pour le déploiement du secteur des arts du cirque au Québec. Des mesures, des stratégies, des infrastructures sécuritaires doivent être implantées sur le territoire québécois afin d'assurer une offre de proximité et de qualité.

#### **4. RECOMMANDATIONS**

Il y a peu de mots pour décrire le bond prodigieux qu'a effectué le cirque depuis la politique culturelle de 1992. Par contre, il existe des enjeux sérieux quant à sa vitalité et sa pérennité. Les multiples préoccupations du secteur en témoignent. Les arts du cirque doivent atteindre une maturité en tant que secteur dans toutes les composantes culturelles et avoir les moyens de poursuivre leur lancée.

En Piste recommande au gouvernement du Québec de miser sur le secteur des arts du cirque dans sa prochaine politique culturelle. Pour ses 20 ans, en 2017, En Piste souhaite lancer le nouveau plan directeur des arts du cirque qui permettrait d'annoncer un nouveau plan d'action pour le secteur des arts du cirque. Ce serait également l'occasion de célébrer les arts du cirque dans toutes ses formes et composantes et de sensibiliser le public à cet art majeur qui contribue à l'identité et au rayonnement du Québec dans le monde. Ce plan sera déposé dans les prochains mois et misera sur :

- 1- Une reconnaissance pleine et entière des arts du cirque comme art majeur en lui accordant le soutien nécessaire à son épanouissement et à son déploiement sur le territoire du Québec.
- 2- Une meilleure compréhension du processus de création et de production et un appui financier subséquent aux créateurs et aux compagnies.
- 3- La mise sur pied d'un réseau de diffusion afin d'offrir à la population des spectacles de cirque dans les différentes régions du Québec.
- 4- L'accès à des mesures de soutien pour les diffuseurs pluridisciplinaires pour l'accueil de spectacles de cirque telles que le programme TDMC du CALQ.
- 5- Un soutien continu et bonifié pour soutenir le développement international du cirque par le biais de l'ensemble des leviers gouvernementaux.

- 6- La mise en place d'un réseau de formation (préparatoire et récréatif), incluant une certification pour les instructeurs et une standardisation des pratiques.
- 7- La création de centres de formation, de création et diffusion et la présence du cirque dans des pôles régionaux par la mise en place d'un programme d'appui aux municipalités désireuses de développer de telles infrastructures sur le territoire.
- 8- Le soutien à la recherche, la réalisation d'études sectorielles (analyse des professions, études socio-économiques, etc.) et l'accès à des données de l'Observatoire de la culture par son détachement complet du secteur de la variété.
- 9- Des mesures pour soutenir la mobilité des artistes et des travailleurs du cirque au Québec afin d'assurer l'accès à du personnel qualifié pour le déploiement du cirque sur le territoire.
- 10- Des mesures concrètes pour assurer la protection des artistes et des travailleurs culturels dans l'exercice de leur fonction et l'accès à la CNESST durant la période d'entraînement des artistes.
- 11- Un plan de promotion et la réalisation d'un événement assurant la valorisation des arts du cirque.
- 12- Un pont avec les Premières Nations afin de continuer le développement des arts du cirque avec l'ensemble de celles-ci.
- 13- La mise en place d'une vitrine numérique en cirque.
- 14- Une assurance de la présence des pairs circassiens sur les jurys de sélection.

Le Gouvernement du Québec a l'occasion de soutenir un secteur dynamique et porteur d'avenir. La mise en place d'un plan d'action quinquennal avec une enveloppe budgétaire consacrée aux arts circassiens répondrait aux besoins du secteur. Bien qu'ancestraux à l'échelle de la planète, les arts du cirque sont en émergence au Québec. Le gouvernement a devant lui une opportunité en or de soutenir davantage un art accessible et apprécié du public qui n'attend que de briller encore plus pour les Québécois et les visiteurs internationaux.